



Communauté de Communes  
Touraine Ouest  
Val de Loire



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:  
*L'Europe investit dans les zones rurales*



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



**ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines  
d'Anjou et de Touraine »  
Bilan de l'animation janvier – décembre 2019**



*Trou de pics (Lucie DESVAUX, Avrillé-les-Ponceaux, 2019)*

## Introduction :

### Contexte

Désigné en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive Oiseaux en 2006, **le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »** est un vaste territoire (près de 44 000 ha), majoritairement boisé (74 % de sa surface), sur lequel une grande diversité d'espèces d'oiseaux est recensée. Le site s'étend sur **28 communes** (depuis plusieurs fusions communales), **deux départements** (Indre-et-Loire ; Maine-et-Loire) et **deux régions** (Centre-Val de Loire et Pays de la Loire). La richesse et la diversité des milieux locaux (forestiers, agricoles, plans d'eaux, zones humides...) constituent des espaces privilégiés pour accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses et/ou migratrices.

### Historique

A partir de 2009, **une structure animatrice** est mise en place afin d'engager une dynamique d'action autour de ce territoire : le SMPVA (maître de d'ouvrage) et le Centre Régional de la Propriété Forestière Pays de la Loire (opérateur technique). En 2011, **le Document d'objectifs (DOCOB) du site est validé** par le COPIL et les services de l'Etat. Une première période d'animation est engagée sur 2012 – 2015, pilotée par le SMPVA et le CRPF PDL. En 2016-2017, aucune structure animatrice n'est désignée sur ce site : l'animation est mise en suspens, régie directement par l'Etat via les services de la DREAL CVL. Courant 2017, la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) reprend l'animation du territoire sur la période 2018-2021.

L'année 2018 fût une 1<sup>ère</sup> année de reprise d'animation charnière, orientée autour de deux grands objectifs stratégiques : 1) Engager une appropriation du territoire, des enjeux, des acteurs clés et des dynamiques locales par la nouvelle structure porteuse et son animatrice ; 2/ Communiquer largement autour du relancement de l'activité autour de la ZPS. Le travail mené à l'issue de cette année a permis de pouvoir tracer un programme d'animation plus complet et orienté pour les années 2019 et 2020.

Ce nouveau rapport 2019 est ainsi l'opportunité de **faire le point sur cette nouvelle année d'animation**, à la fois tracée dans la continuité des actions 2018 mais également davantage **engagée vers des actions d'animation projetées à moyen et long terme**.

## I – Suivi général de l'animation et gestion administrative du site :

### Objectifs 2019 :

- *Maintenir un niveau de priorité fort sur les actions liées au « Suivi général de l'animation » dans la continuité du gros travail fourni en 2018 ;*

- SUIVI GENERAL DE L'ANIMATION DU SITE -

### **A – Veille sur le site Natura 2000 et appropriation du contexte :**

Un des enjeux majeurs de l'année 2018 ciblait une bonne appropriation du site Natura 2000 par sa nouvelle structure porteuse et son animatrice. En pleine conscience qu'une appropriation complète du site, de ses enjeux et acteurs nécessite plusieurs années, ce travail a été poursuivi tout au long de l'année 2019.

En termes d'actions, ce travail s'est construit autour de **visites de terrain** (exploration de nouveaux secteurs, familiarisation avec les enjeux associés...), de **rencontres d'acteurs** (nouveaux intervenants sur le territoire, entretien du lien avec les acteurs clés déjà rencontrés...), ainsi que par une veille quotidienne sur le site, les projets du territoire, les changements politiques et/ou administratifs locaux ...

Ces actions, souvent rattachées à d'autres actions (rencontres de propriétaires pour des sollicitations diverses ...) contribuent à étoffer la bonne connaissance et compréhension de la vie du site Natura 2000 localement et à progressivement l'ancrer dans le fonctionnement du territoire et des projets locaux. Une dynamique à poursuivre en continu sur les 3 années de la convention d'animation du site (et au-delà). L'objectif au terme de ces 3 premières années de relance de l'animation étant d'arriver à une compréhension globale et optimisée du site, de ses enjeux, de son réseau d'acteurs ainsi qu'à une reconnaissance de la structure animatrice en tant qu'acteur clé sur le territoire et les questionnements associés.

### B – Suivi général de la dynamique Natura 2000 :

L'animation du site Natura 2000 localement s'ancre quotidiennement dans une dynamique plus large autour du réseau Natura 2000 et de son pilotage.

Aussi, il est indispensable de maintenir un lien fort avec les services de l'Etat référents ainsi qu'avec le réseau des animateurs Natura 2000. Comme l'an passé, des points réguliers ont été fait avec les DDT et la DREAL concernés pour suivre l'avancée des actions en cours, échanger sur les décisions clés de la vie du site, être appuyée localement dans les phases d'animation, etc.

L'année a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle interlocutrice en DDT 37, Laëtitia STARC-BERNARD, avec qui des échanges réguliers se sont mis en place très rapidement et sont aujourd'hui efficaces.

Le lien avec la dynamique Natura 2000 est aussi assurée par la participation de l'animatrice aux réunions annuelles régionales pour les animateurs Natura 2000 ; des journées denses en échanges et très pertinentes pour être tenue au fait des actualités du réseau Natura 2000.

### C – Suivi de l'animation : gestion du DOCOB, SIN 2 et indicateurs :

DOCOB : En 2019, il n'y a pas lieu de mettre à jour le DOCOB du site Natura 2000. L'actualisation du FSD sur l'année 2020 sera à prendre en compte (espèces chiroptères, découverte du Blongios nain...).

SIN 2 : En 2018, toutes les informations liées au DOCOB avaient été saisies sous SIN 2. Sur l'année 2019, conformément aux souhaits de la DREAL, les éléments liés à la « Mise en œuvre » de l'animation ont également été mis à jours : conventions d'animation, actions d'animations, temps associé et indicateurs de suivi ainsi que les contrats et les chartes engagés. Il sera nécessaire de poursuivre la saisie de ces éléments régulièrement au cours de l'année pour faciliter le suivi.

Indicateurs : Une réflexion sur la mise en place d'indicateurs de suivi des actions menées a été ciblée comme objectif pour 2019. A l'heure actuelle, le suivi des actions est relativement simplifié et surtout d'ordre quantitatif : nombre de jours passés sur l'action ; nombre de personnes mobilisées, etc. Un travail sur la mise en place d'indicateurs plus précis a été amorcé sur le suivi des contrats Natura 2000 : une action à poursuivre et développer plus largement dans les années à venir.

- GESTION ADMINISTRATIVE DU SITE -

### D – Suivi du travail mené, bilans d'activités :

Des points d'étapes sont régulièrement effectués au cours de l'année d'animation (à l'oral avec CR ou à l'écrit) : avec la hiérarchie au sein de la structure animatrice mais également avec les services de l'Etat,

DREAL et DDT. Le suivi des actions réalisées et du temps associé est mené mensuellement ; synthétisé sous forme de tableaux de suivis et sous l'outil SIN 2 (depuis mi-2019).

L'organisation du COPIL début 2019 fût l'occasion de faire le point et de présenter le bilan de l'année 2018, ayant reçu l'approbation des membres de l'assemblée.

Un bilan d'activités complet pour l'année 2019 est proposé aux services de l'Etat courant décembre 2019. Ce travail sera soumis à approbation et à validation du prochain COPIL, organisé en 2020 (courant avril, après les élections municipales).

### E – Demande de subvention, demande de paiement :

Demande de subvention : Pour 2019, en 1<sup>er</sup> lieu, un courrier d'intention à la formulation d'une demande de subvention a été adressé aux services compétents de la DREAL, fin 2018.

Ce courrier a été complété début 2019 par la réception d'une demande de subvention complète (avec notamment les devis des prestations, jusque-là en attente) pour l'année d'animation 2019 à hauteur de 55 535, 23 €. Cette demande de subvention a été traitée courant novembre 2019.

#### Demande de paiement :

La convention d'animation pour l'année 2018 a été signée par les différentes parties fin 2019. Le dépôt de la demande de paiement pour l'année d'animation 2018 doit être réalisé au plus tard le 30/03/2020. Cette demande de paiement s'élève à un montant total de 51 066,77 € TTC.

## II - Animation, démarchage et contractualisation :

### A – Animation forestière :

Objectifs 2019 : - Favoriser, optimiser la dynamique de travail avec le CRPF (Centre-Val de Loire) ;

- Faire un état des lieux des PSG : restants à adhérer à Natura 2000, venant à renouvellement, etc. et faire le lien avec le CRPF sur leur action là-dessus ;
- Identifier des secteurs favorables (forts enjeux, optimisation de gestion, etc.) ;
- Développer un contact auprès des propriétaires forestiers : inventaires et ouverture vers des pistes d'action ;
- Poursuivre le travail engagé auprès des acteurs forestiers et nouer des liens (syndicats, coopératives, groupements...).

L'année 2018 avait permis de tirer un bilan mitigé concernant l'animation forestière sur le site Natura 2000. Alors que les résultats de l'animation forestière 2013-2015 étaient globalement positifs, la relance du travail mené avait été compliquée : peu de liens concrets mis en place avec le CRPF, aucune visibilité sur les PSG du territoire ; des échanges encourageants avec les acteurs du monde forestiers (propriétaires, syndicats, coopératives...), ... Un vrai enjeu de travail sur la relance d'une stratégie dynamique d'animation forestière restait alors à mener.

#### - ANIMATION EN FORET PRIVEE –

En 2019, l'animation forestière sur le site Natura s'est essentiellement orientée à construire un travail partenarial avec le CRPF Centre-Val de Loire, afin de développer sur du moyen terme, une vraie stratégie d'actions auprès des propriétaires forestiers privés, notamment ceux dont les parcelles sont soumises à un Plan Simple de Gestion.

Un important travail de fond, mené sur une bonne partie de l'année de l'année, entre le CRPF, la CCTOVAL et avec le soutien de la DREAL Centre-Val de Loire, a permis d'aboutir à **la mise en place d'une**

**convention annuelle de travail partenarial orientée autour de l'animation forestière du site Natura 2000.** (cf. annexe pour ladite convention).

Au travers de cette convention, deux grands axes de travail sont ciblés :

1) Diagnostic des secteurs à enjeux et prise de contact avec les propriétaires : - chaque année N : ouverture des PSG du territoire arrivant à renouvellement dans les deux années à venir ; analyse par le CRPF des milieux/secteurs favorables à la présence d'enjeux ornithologiques (vieux boisements, loges à pics...) ; contact des propriétaires concernés (par courrier) pour les informer du travail mené localement et solliciter leur accord pour la réalisation d'inventaires ornithologiques sur leurs propriétés/proposer un diagnostic plus approfondi de la biodiversité de leurs parcelles.

2) Accompagnement des propriétaires volontaires vers une meilleure prise en compte des enjeux de leurs parcelles : pour les propriétaires ayant répondu favorablement, organisation d'une journée de visite sur les parcelles – diagnostic des enjeux locaux (accompagnés par la LPO) + travail commun avec le CRPF pour la rédaction d'une fiche diagnostic incluant des recommandations/préconisations de gestion en lien avec les enjeux identifiés. Ces recommandations pourront être incluses directement au nouveau plan simple de gestion.

Le CRPF s'engage aussi parallèlement à communiquer auprès de ces propriétaires forestiers autour des outils mobilisables pour mieux connaître et valoriser la biodiversité au sein de leurs propriétés (ex : IBP).

Chaque année, les propriétaires contactés seront ceux dont le Plan Simple de Gestion arrive à renouvellement dans les 2 années à venir. Ceci permet d'organiser progressivement la conduite de ce travail sur le territoire mais aussi de pouvoir proposer cette opportunité de diagnostic et conseil aux propriétaires juste avant qu'ils n'amorcent le travail de rédaction du nouveau Plan Simple de Gestion : un moyen d'optimiser les potentialités de prise en compte des recommandations de gestion formulées dans les interventions à venir.

Ce travail partenarial est soutenu financièrement dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Ainsi, en 2019, dans le cadre du travail mené par le CRPF notamment sur l'axe 1, un financement à hauteur de 1245,60 euros TTC, correspondant à 2 jours de travail, a été inscrit à la convention. Ce financement permet ainsi à l'agent du CRPF en charge des actions ciblées de renforcer son intervention en disposant d'un volume de temps d'animation financé intégralement, destiné à l'animation forestière du site Natura 2000 et dépassant les missions initiales prévues à son poste.

En 2020, ce financement devrait être majoré de quelques jours supplémentaires, destinés à réaliser d'une part, l'accompagnement/diagnostic auprès des propriétaires favorables de la « campagne 2019 » et d'autre part, le renouvellement de cette phase d'identification des PSG et de contacts des propriétaires concernés pour la session 2020.

Concrètement, ces axes de travail concourent à œuvrer à l'atteinte de plusieurs objectifs de l'animation forestière du site :

- avoir une visibilité sur les PSG en renouvellement du territoire : contribuer à l'intégration de préconisations environnementales/Natura 2000 lors des phases de renouvellement ;
- identifier des secteurs favorables sur le territoire (en termes de milieu, d'enjeux potentiels...) ;
- optimiser le travail auprès des propriétaires forestiers privés : prise de contact, visites de parcelles, échanges ;

- dégager des opportunités de réaliser des inventaires chez des propriétaires privés : notamment pour la recherche du pic cendré ainsi que des nidifications de Cigogne noire et de Balbuzards pêcheurs ; contribution à une meilleure connaissance des enjeux du territoire.

- travailler concrètement à l'intégration de préconisations de gestion en faveur de la biodiversité dans les outils de gestion des propriétaires privés (PSG).

La fin d'année 2019 signe les prémices de ce travail partenarial, il est donc encore difficile d'évaluer et de conclure sur ses résultats. Toutefois, au regard de l'importante concertation nécessaire pour la construction et la mise en route de ce travail partenarial, ainsi que les nombreux objectifs clés directement ciblés, le bilan annuel peut tout de même s'avérer positif.

Il conviendra de faire un point un peu plus approfondi sur la mise en œuvre concrète de ce travail et ses premiers résultats d'ici à quelques mois, très certainement à l'occasion du prochain COPIL courant avril 2020.

#### - ANIMATION EN FORET PUBLIQUE –

Les objectifs 2019 en matière d'animation forestière étaient essentiellement tournés vers les forêts privées. Toutefois, un travail complémentaire de recensement de données, de diagnostic et de synthèse a été mené sur les forêts publiques, dotées d'un Plan d'Aménagement Forestier. Ce travail a consisté à faire le point sur plusieurs critères clés de ces documents : dates de validité, niveaux des différents enjeux, programme de coupes, mesures d'engagement environnemental, principaux enjeux de la ZPS recensés.

Ce travail synthétise donc les 12 Plans d'Aménagement Forestiers (PAF) présents sur le territoire et permet d'avoir une visibilité plus claire sur les travaux forestiers menés dans les années à venir.

Tous les PAF ne prennent pas aujourd'hui en compte les enjeux du site Natura 2000 de manière équivalente, un travail d'harmonisation sera très probablement nécessaire au fur et à mesure des renouvellements. Le prochain PAF arrivant à renouvellement est celui de la forêt domaniale de Pont-Ménard en 2025.

En 2019, toutes les communes forestières ont été rencontrées et informées sur les enjeux associés aux milieux forestiers. Un travail plus approfondi sera à développer avec chacune d'entre elles et avec l'ONF en 2020, afin d'étoffer les actions menées.

#### - ANIMATION AVEC LES ACTEURS DU MILIEU FORESTIER –

En complément de l'important travail mené avec le CRPF Centre-Val de Loire, des liens solides de travail ont continué à être tissés avec d'autres acteurs clés du monde forestier sur le territoire : ONF, CRPF Pays de la Loire, syndicats de propriétaires forestiers...

L'année 2019 fût également l'opportunité d'élargir ce réseau de liens en développant des contacts auprès des plusieurs coopératives forestières : Alliance Forêts Bois, Comptoir des Bois de Brive ; mais aussi des experts forestiers : Mme Clarisse FRADIN. Ces prises de contacts et échanges contribuent à la création d'une dynamique d'animation forestière sur le site : information sur des coupes prévues, vérification de la présence de nids, communication sur l'action Natura 2000 auprès des propriétaires forestiers, etc.

→ Concernant l'animation forestière en 2019, le bilan est plutôt positif, même s'il reste encore beaucoup de travail à mener. Les premiers résultats de l'animation en forêt privée devraient permettre de faire le point sur le travail engagé. En forêt publique, un gros travail avec les communes et l'ONF reste à construire en concertation pour une bonne prise en compte des enjeux du site dans la gestion menée. Dans tous les cas, il est nécessaire d'entrevoir ce travail sur plusieurs années, afin que celui-ci devienne progressivement opérationnel et quasi-autonome sur le territoire.

## B – Animation suivis ornithologiques :

Objectifs 2019 : - Poursuivre le travail sur le suivi des espèces prioritaires ;

- Engager le suivi du pic cendré (selon le protocole régional et en lien avec le CRPF)
- Poursuivre le travail sur l'utilisation de protocoles standardisés ;
- Continuer à nouer des liens avec les autres structures réalisant des inventaires sur le site Natura 2000.

Dans la continuité du travail mené en 2018, des suivis ornithologiques ont été menés sur la ZPS en 2019 par la LPO Touraine et la LPO Anjou.

Pour cette nouvelle année d'inventaires, la priorité des prospections a été maintenue sur **la Cigogne noire, le Balbuzard pêcheur et les Ardéidés** (espèces emblématiques de la ZPS). De plus, un travail complémentaire a été mené sur **le pic cendré**, dans le cadre d'une campagne de prospections menées à l'échelle régionale (Centre-Val de Loire).

En 2019, 22,5 jours ont été octroyés à la LPO Touraine et 8,5 jours à la LPO Anjou, pour la conduite de ce travail. Le montant de la prestation a été fixé à 15 675 euros.

Une réunion de lancement a été organisée en mars 2019 (avec les chargés de missions réalisant les inventaires : Julien PRESENT et Damien ROCHIER) afin de préparer ensemble l'année de prospections à venir. Les techniciens de secteur du CRPF Centre-Val de Loire (Franck MASSE) et du CRPF Pays de la Loire (Jean-Jacques JEMIN) étaient également présents, afin d'apporter leurs éclairages sur les secteurs ciblés par les prospections et apporter, le cas échéant, leur appui pour identifier des secteurs propices à la présence du pic cendré. Cette réunion a permis de faire le point sur les rôles de chacun et de rappeler quelques points indispensables au bon déroulé des inventaires : favoriser la bonne communication autour des données recueillies sur le territoire par les différentes structures menant des inventaires localement afin d'éviter des redondances ; être vigilant toutefois sur la diffusion des données de suivis (localisation de nids, d'aires de reproduction) afin de garantir la quiétude des couples identifiés ; organiser via l'animatrice les prises de contacts auprès des propriétaires privés pour mener des inventaires sur leurs parcelles.

Côté Anjou, quelques résultats clés sur les suivis menés dans le cadre du financement Natura 2000 :

- Balbuzard pêcheur = 1 couple avec 2 jeunes à l'envol sur le pylône équipé d'une corbeille. Un 2<sup>ème</sup> couple a tenté de s'installer mais a finalement choisi de s'installer sur la même ligne mais quelques kilomètres plus au sud, nous l'avons retrouvé coté Touraine mais cette fois-ci, avec échec de reproduction (alors qu'au moins 1 jeune est né). Les causes de cet échec restent inconnues : canicule ? autre facteur ?
- Circaète Jean-le-Blanc = le couple connu historiquement a changé de parcelle suite à la mort du jeune sur l'aire découverte l'an dernier. Nous l'avons finalement retrouvé sur une clairière, quelques kms au sud de l'aire d'origine avec 1 jeune à l'envol.
- Cigogne noire : aucun contact cette année mais bien difficile avec 1 seul jour de recherche.

Pour le suivi du pic cendré : pas de progression dans la construction d'un travail partenarial avec le CRPF PDL pour développer le contact auprès des propriétaires et l'accès aux parcelles privées ; en 2020, 3 jours sont alloués à ce travail, une réunion est à prévoir pour échanger sur ces points sinon le travail sera mené sur le principe d'accès via des chemins publics : un fonctionnement peu idéal au regard du fait que les parcelles favorables risquent d'être abattues avant les inventaires.

Aujourd'hui, ces résultats demeurent encourageants, bien que fortement limités par le temps dédié aux prospections. Des interrogations autour de l'acquisition de données sont soulevées notamment en ce qui

concerne l'apparition de nombreux projets éoliens potentiellement (très) impactants sur la ZPS : comment mesurer ces impacts alors que les données sur les espèces emblématiques du site sont si limitées ?

En complément de ces suivis menés, des actions clés ont été menées par la LPO Anjou sur le site Natura 2000. Ces actions ne font pas l'objet d'un financement via Natura 2000 mais sont clés à valoriser car elles font avancer la dynamique d'animation du site :

- Conduite d'un travail de concertation auprès du Groupe de Maintenance Anjou et de leur chargée de missions environnement, pour échanger autour des enjeux représentés par les balbuzards pêcheurs nicheurs sur des pylônes à haute tension. Un travail d'information et de concertation important pour éviter les dérangements lors d'opérations de réparation sur les pylônes, aujourd'hui encore trop nombreuses lors des périodes très sensibles de nidification.

- Suivi d'autres espèces d'intérêt communautaires : telles que la Fauvette pitchou ; un travail qui mériterait à être renforcé en ayant du temps dédié via l'animation Natura 2000 ;

- Maintien d'une veille écologique renforcée sur le secteur : une grosse parcelle de Pin matures de plus de 14 Ha tombée cette année en pleine période de reproduction dans un secteur de nidification d'un couple d'autours ; problématique de l'extraction de terre de bruyères encore très présente sur la ZPS ; incendies...

- Contribution à la gestion de sites phares de la ZPS – cas de la tourbière des Loges : Reprise des activités sur le site - Fin de la grosse étude hydraulique étalée sur 2 ans. Reprise de la gestion conservatoire du site par pâturage + suivis espèces après chantier RTE (broyeur exportateur de végétaux : une première en région, seulement 2 machines en France).

Les résultats et les actions menés par les co-animateurs de la LPO démontrent l'importance de leur investissement pour la vie du site Natura 2000.

En Touraine, les résultats obtenus sont également positifs :

- Balbuzard pêcheur : suivi du nid situé en vallée de la Roumer, avec deux jeunes à l'envol ; le second nid (probablement à la Morellerie l'an passé (cf. paragraphe ci-dessous) n'a pas été localisé cette année mais le couple observé à plusieurs reprises durant la période de reproduction.

- Cigogne noire : assez peu d'observations cette année, mais elles ont eu lieu généralement sur des sites habituels vers lesquels les couples sont très probablement nicheurs : Étang de la Barre, Bois de Crémille, et aussi en Vallée de la Roumer vers le Moulin de Parpin. Les prospections hivernales porteront en priorité sur ces massifs-là, pour essayer de confirmer ces approches.

- Pic cendré : le temps perdu en début de saison en attente des retours du travail commun avec la DREAL et le CRPF n'a **pas permis de réaliser tous les jours de suivi envisagés**. 4 matinées de recherche ont été réalisées et 24 points d'écoute effectués. Pas de pics cendrés contactés mais quelques pics mars et pic noirs.

- Ardéidés : La colonie d'ardéidés de Rillé a de nouveau abrité la reproduction d'un couple de grandes aigrettes, ainsi qu'un minimum de 3 couples de hérons pourprés et un très grand minimum de 8 couples de hérons garde-bœufs. Les aigrettes garzettes n'ont pas pu être dénombrées. Par ailleurs, un bénévole a découvert un couple de blongios nains avec 4 gros poussins sur la partie touristique du lac. **C'est la première preuve de reproduction sur le site de cette espèce très patrimoniale, classée "en danger" en France**. Ce sujet a été abordé avec le bureau d'études Biotope, actuellement en charge de l'élaboration du plan de gestion sur le site, en insistant pour que l'enjeu soit bien pris en compte dans le plan de gestion, et notamment des roselières, qui sont pour l'instant fréquemment coupées sur la rive sud.

Pour les autres oiseaux patrimoniaux, les données collectées sont les suivantes :

- Autour des palombes: un oiseau alarmant à proximité d'un gros nid lors de notre visite à la Morellerie, une parade dans les bois au sud du Lac de Rillé.
- Circaète Jean-le-Blanc : 13 données collectées en tout sur la ZPS mais pas d'indice de reproduction. Toutefois, un couple pousse des cris le 30/08 près de l'Étang du Mur à Gizeux et des individus sont de nouveau notés au sud-est du bourg de Saint-Symphorien-les-Ponceaux où des parades avaient été notées en 2018.
- Bondrée apivore : 24 données collectées en tout sur la ZPS dont une parade à Avrillé-les-Ponceaux.
- Mouette mélanocéphale: 2 couples nichent sur le radeau de Rillé.
- Sterne pierregarin : au moins 12 couples sur le radeau de Rillé.

En complément de ces résultats, il semble intéressant de noter qu'un travail commun avec le CRPF Centre-Val de Loire a été mené dans le cadre d'une recherche de nid de balbuzards pêcheurs. A l'issue d'un travail d'analyse de trajectoires de vols, la LPO Touraine avait pu délimiter une zone, présentant un fort potentiel d'accueil du nid d'un couple de rapaces. En collaboration avec Marine LAUER, chargée de missions environnement au CRPF Centre-Val de Loire, un courrier co-signé a été adressé à trois propriétaires du secteur (identifiés par le CRPF) afin de solliciter leur accord pour mener au sein de leur propriété une journée de prospections (cf. courrier en annexe). Le groupement forestier Vitry Parker 2, situé sur la commune d'Avrillé-les-Ponceaux a répondu favorablement à cette demande. Une journée de prospection a donc été organisée le 18/03/2019 en présence de Julien PRESENT (LPO Touraine) et de M. Sébastien Gauthier, garde forestier de la propriété. Cette journée a permis d'identifier la présence d'un nid (pouvant être celui d'un balbuzard pêcheur) mais non occupé en 2019. Il a été convenu avec les propriétaires de reconstruire ce nid au printemps 2020 et comme convenu en amont, un compte-rendu de la visite leur a été adressé. La recherche du nid occupé dans le secteur reste à poursuivre, mais ce 1<sup>er</sup> pas de travail conjoint avec le CRPF dans le cadre des prospections ornithologiques fût très encourageant.



Photos : Nids identifiés sur la propriété

→ En conclusion, les résultats obtenus sont globalement satisfaisants, et notamment en ce qui concerne le suivi du Balbuzard pêcheur et la découverte de nouveaux nids. Les co-animateurs soulignent cependant qu'un temps de terrain plus important aurait été souhaitable pour réaliser les prospections, d'autant plus cette année que le suivi du pic cendré a été ajouté au cahier des charges.

Le travail de prospection hivernales, sollicité l'an dernier, semble avoir porté ses fruits et sera indispensable à être reconduit. Un travail d'inventaire ciblé sur d'autres espèces de la ZPS pourra aussi être pertinent dans les années à venir : Circaète-Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Pic cendré ... éventuellement, dans la continuité du travail ciblé mené sur le pic cendré.

Le travail partenarial actuellement en lancement avec le CRPF Centre-Val de Loire devrait permettre de développer des opportunités intéressantes de prospections dans des secteurs privés, qui pourront, nous l'espérons optimiser les résultats de ces suivis scientifiques.

### C – Animation agro-environnementale :

*Objectif 2019 : Faire le point sur la dynamique agro-environnementale du territoire et identifier les besoins locaux réels*

L'animation agro-environnementale n'est aujourd'hui pas une priorité sur le site Natura 2000 et le territoire, en général.

Une veille sur les besoins, opportunités pouvant émaner localement a été menée sur l'année. Aujourd'hui, la relance d'un PAEC sur le territoire n'apparaît pas nécessaire ; toutefois, cette perspective reste à garder en tête et dans les discussions avec la PNR Loire-Anjou-Touraine.

L'objectif fixé pour 2019, bien que moindre, est atteint.

### D – Animation auprès des collectivités :

*Objectif 2019 : Rencontrer les élus des 28 communes du territoire (notamment ceux non rencontrés en 2018) et communiquer sur Natura 2000 et ses actions.*

Une part importante des communes et élus associés du territoire avaient été rencontrés en 2018 et informés sur la reprise de l'animation du site Natura 2000 localement. Pour 2019, ce travail a été complété de sorte à ce que toutes les communes aient pu avoir aujourd'hui eu un contact direct avec l'animatrice du site.

Une attention particulière à communiquer auprès des collectivités autour des actions Natura 2000 a été mise en œuvre : mise à disposition des livrets de communication Natura 2000 ; organisation de rencontres avec les élus des communes ; informer via les instances du territoire (commissions environnement, conseils communautaires) ; diffusion d'informations via la presse.

Toutefois, en dehors de ces mobilisations, les liens avec les communes restent globalement faibles : seulement quelques sollicitations ponctuelles sur l'année 2019.

En janvier 2019, lors du COPIL, seules 4 communes étaient représentées : Benais, Channay-sur-Lathan, Mazières-de-Touraine, Noyant-Villages. Bien que le créneau retenu pour le COPIL (en semaine l'après-midi) n'apparaisse pas idéal pour de nombreux élus ayant une activité professionnelle, nous pouvons tout de même préciser noter que la mobilisation autour de ce temps fort de la vie du site est globalement faible. Conscients de cela et en accord avec Isabelle MELO, présidente du COPIL Natura 2000, il a été convenu de poursuivre en 2019 les efforts mis en œuvre pour maintenir le lien avec les communes puis de saisir l'opportunité dès mars 2020 des nouvelles élections municipales pour engager un travail plus important auprès des communes et ainsi mobiliser les nouveaux élus arrivants. C'est aussi pour cette raison que le prochain COPIL Natura 2000 sera probablement organisé en avril 2020.

→ Le bilan de cette animation apparaît donc aujourd'hui mitigé mais il est important de continuer à entretenir les liens tissés avec les élus des communes pour favoriser l'émergence de projets.

## E – Contractualisation :

Objectifs 2019 : Continuer l'accompagnement du projet de contrat engagé en 2018 ;

- Informer sur les possibilités de contrats et de chartes sur le territoire ;
- Démarcher des propriétaires et solliciter l'éclosion de projets dans des secteurs favorables (identification sur terrain, présence d'enjeux ornithologiques clés, opportunités de propriétaires...)

Alors que l'année 2018 avait surtout permis de dresser le bilan des projets passés et de faire le point sur les conditions de mise en œuvre de contrats et de chartes sur le territoire, l'année 2019 a contribué à voir aboutir concrètement des projets sur le site.

- Contrats Natura 2000 :

- Domaine de la Céseraie – Ambillou (37) :

L'année 2019 a vu naître la concrétisation d'un nouveau contrat Natura 2000 ni-agricole ni-forestier, sur la commune d'Ambillou (37). Accompagnés par l'animatrice du site Natura 2000, les membres du groupement forestier de la Céseraie, propriétaires de boisements et de landes en amont de l'étang la Céseraie, se sont engagés dans la signature d'un contrat Natura 2000 pour permettre la restauration de deux landes humides, d'une mare forestière et de la queue de l'étang.

Fin 2018, 3 entreprises s'étaient déplacées sur site pour proposer une intervention sur la propriété et apporter un éclairage financier. Au regard des propositions reçues, l'entreprise DERVENN a été retenue par les propriétaires qui ont donc déposé leur demande de subvention dans le cadre d'un contrat ni-ni début 2019. Le projet et le financement ont été validés à l'été 2019.

Les travaux ont ensuite été menés sur site entre le 07 octobre et le 08 novembre 2018. Ces travaux ont été très étroitement suivis par l'animatrice du site (visites sur places très régulières (2 fois par semaine environ)) pour veiller à la bonne réalisation des travaux en respect du cahier des charges. Une visite de contrôle des travaux a été réalisée par la DDT 37 le 19/11/2019, actant la bonne réalisation du chantier et le respect du cahier des charges. Sur la fin d'année 2019, l'animatrice accompagne les propriétaires dans les démarches administratives associées (paiement de l'entreprise) et dans le dépôt de la demande de paiement (devant être réalisé avant le 03/03/2020).

La concrétisation de ce projet est importante pour l'animation du site Natura 2000 puisqu'elle marque la réalisation du 1<sup>er</sup> contrat sur le territoire depuis la reprise de son animation. Elle est également clé puisqu'elle a contribué à agir concrètement chez des propriétaires forestiers et à pouvoir générer « un exemple » pour d'autres propriétaires volontaires sur le territoire. La communication autour de ce projet apparaît dès lors absolument primordiale : parution d'un article dans la presse locale, développement d'un outil de communication sur le site de la communauté de communes, proposition d'un article à la commune d'Ambillou, etc. De plus, les propriétaires se portent volontaires pour permettre des visites organisées sur la propriété pour informer sur les contrats Natura 2000 : une opportunité à saisir pour communiquer sur cette action.



Photos : Réalisation des travaux de restauration dans la cadre du contrat Natura 2000

- autres projets :

D'autres pistes de projets ont été soulevées au cours de cette année 2019 mais n'ont finalement pas vues le jour :

- un projet de contrat de restauration d'un étang forestier sur la commune de Langeais (propriétaire privé) – le propriétaire souhaite réfléchir plus amplement à faire agrandir son plan d'eau plutôt que de restaurer la partie existante ; le financement de cette extension ne pourrait pas être prise en charge dans un contrat ;
- un projet de contrat de restauration d'une mare sur la commune de Coteaux-sur-Loire (propriétaire privé) – finalement, le propriétaire s'est orienté vers la signature d'une charte Natura 2000 et repousse à quelques années son projet de restauration de mare ;
- un projet de contrat d'entretien de milieux ouverts sur la tourbière des Loges à Brain-sur-Allonnes avec la LPO Anjou, signataire d'une convention de gestion sur le site – finalement, une autre solution que le financement des équipements par Natura 2000 a été trouvé.

Toutes les pistes de projets abordées cette année l'ont été par une sollicitation directe des porteurs de projets auprès de la structure animatrice.

Aucune opération de démarchage auprès de propriétaires (présentant des parcelles intéressantes, par exemple) n'a été réalisé en 2019. C'est une piste qu'il serait potentiellement intéressant de creuser, en parallèle notamment de l'acquisition de nouvelles connaissances sur les milieux et enjeux des secteurs à intérêt, via le travail partenarial avec le CRPF. Jusqu'ici, ce travail n'a pas été mené par manque d'identification de réelles opportunités de secteurs d'intérêt à cibler ou à approfondir (au-delà de la localisation des enjeux globaux) et par choix de ne pas avoir un positionnement de démarchage trop marqué (pour l'instant) sur le territoire.

Il convient également de noter qu'à l'heure actuelle les contrats forestiers ne sont toujours pas ouverts sur le territoire. Ceci laisse donc la moitié des mesures d'actions du DOCOB non éligibles à mettre en place via un contrat sur le territoire. De plus, il convient dès à présent d'être vigilants sur les opportunités de développer des contrats puisque nous arrivons au terme de la programmation FEADER2014-2020. Des éclairages sur ces deux points devraient être apportés dans les mois à venir.

Il sera aussi indispensable de développer un suivi des contrats réalisés sur le territoire afin de pouvoir réellement en évaluer la plus-value. Un travail rétroactif sur le contrat mené en 2015 et 2016 sur la roselière de Rillé a été amorcé en 2019 ; il sera nécessaire de le mener sur le contrat de la Céséraie dès 2020.

- Chartes Natura 2000 :

L'année 2019 a vu naître la signature de la 1<sup>ère</sup> charte Natura 2000 du site depuis sa création. Celle-ci a été signée par des propriétaires privés, localisés à la Marchanderie sur la commune de Coteaux-sur-Loire. Propriétaires de quelques parcelles abritant des boisements et des mares intéressantes, ils ont eu à cœur de valoriser la biodiversité de leur site via la signature d'une charte. Préalablement à celle-ci, un diagnostic a été réalisé sur site avec la LPO Touraine et une rencontre de synthèse pour évoquer la charte Natura 2000 a été faite avec les propriétaires. Ils ont été accompagnés par l'animatrice du site, tout au long de cette démarche.

Une autre sollicitation pour la signature de la charte Natura 2000 a vu le jour en cette fin d'année 2019. Celle-ci formulée par un propriétaire forestier de plus de 200ha sur la commune de Hommes. Une discussion avec la DDT 37 et la DREAL Centre-Val de Loire est actuellement en cours pour répondre au mieux à cette demande ; laissant également l'opportunité au propriétaire de réfléchir à ce projet de charte maintenant qu'il détient toutes les informations nécessaires.

→ La contractualisation (contrats et chartes) apparaît engagée dans une bonne dynamique sur cette année 2019. Quelques points restent à éclairer : contrats forestiers, exonération TNPNB pour les grandes propriétés... mais les 1ers retours d'expériences sont favorables et encourageants. Le développement de l'animation forestière auprès des propriétaires privés et sa phase d'orientation vers des préconisations de gestion devraient permettre d'ouvrir à de bonnes pistes pour des projets contractualisés.

### III – Veille et expertise sur les projets du territoire :

*Objectifs 2019 : Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches en lien avec Natura 2000 ;*

*- Communiquer et faire mieux connaître la démarche d'évaluation des incidences.*

#### A – Evaluation des incidences :

Douze dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 ont été suivis cette année.

Une majorité (9/12) ont été accompagnés dans leur construction par l'animatrice du site Natura 2000, souvent directement sollicitée par le porteur de projet pour s'orienter dans la démarche, obtenir des informations sur les enjeux locaux, organiser une visite de reconnaissance sur site... L'identification de la CCTOVAL comme relais d'appui pour ces démarches est en amélioration. Les liens avec les DDT sont solides sur ces questions.

Il est nécessaire de poursuivre la communication autour de ces démarches pour que les accompagnements soient optimisés et les dossiers déposés, les plus complets possibles. Une bonne dynamique d'échange avec les DDT s'est confirmée en 2019 sur ces dossiers.

## B – Intégration de Natura 2000 aux politiques publiques locales/projets locaux :

DATE	Projet	Sollicitation par le porteur de projet	Sollicitation DDT	Commentaires
févr-18	Installation d'une structure de téléski nautique sur la retenue de Pincemaille - Rillé	OUI - Montage commun du dossier cas par cas - Relais appui technique CCTOVAL	NON (DREAL)	Plusieurs échanges téléphoniques avec la DREAL sur ce dossier
avr-18	Construction de bâtiments agricoles destinés au stockage de vaches laitières - MEON (49)	Oui - Echanges d'informations sur les enjeux locaux et aide à la complétude du dossier d'EI	NON	
juil-18	Survol de la zone Natura 2000 en ULM	NON, pas en amont de la construction du dossier - des échanges ont été engagés après la sollicitation de la DDT	OUI	Echanges sur les enjeux locaux - dossier d'EI déposé incomplet
nov-18	Accrobranches Baud'Rillé + extension	OUI - Montage commun du dossier cas par cas - Relais appui technique CCTOVAL	OUI	
déc-18	Coupe de bois - Avrille-les-Ponceaux	Oui - Echanges d'informations sur les enjeux locaux et aide à la complétude du dossier d'EI - Sollicitation par cOmpToir de Brives	NON	Echanges préalables au dépôt du dossier avec la DDT 37
janv-19	Construction d'un chalet en bois - MEON Noyant-Villages (49)	Oui - Echanges d'informations sur les enjeux locaux et aide à la complétude du dossier d'EI	NON	
janv-19	Extension du camping HUTTOPIA - Rillé	OUI - Echanges d'informations avec le BE en charge du dossier cas par cas + visite de site/délimitation des enjeux locaux	OUI - Echanges autour de la question du défrichement sur la partie "extension" du	La DDT est venue sur place afin de compléter son diagnostic
janv-19	Installation d'un parcours de mini-golf à Rillé	OUI - Montage commun du dossier cas par cas - Relais appui technique CCTOVAL	NON (DREAL)	
mars-19	Coupes de bois - Channay-sur-Lathan	OUI - Sollicitation via la coopérative Alliance Bois - Compléments d'informations sur le dossier d'EI + visite sur site (recherches nids, enjeux)	NON	
mars-19	Coupes de bois - Continvoir	OUI - Sollicitation via la coopérative Comptoir de Brives - Compléments d'informations sur le dossier d'EI + visite sur site (recherches nids, enjeux) + visite avec LPO	NON	
avr-19	Organisation d'une épreuve de cross triathlon sur le site de la retenue de Pincemaille et ses proches environs sur la commune de Rillé (37)	OUI - Montage commun du dossier d'EI simplifié - Relais appui technique CCTOVAL	NON	
mai-19	Organisation du week-end sport nature bourgueillois	NON	NON	Echanges avec l'association porteuse du projet, pas nécessité d'appui sur le dossier d'EI formulé
juil-19	Mise en place d'un itinéraire de liaison douce entre les communes de Hommes, Rillé et Channay-sur-Lathan	OUI - Montage commun du dossier d'EI simplifié + visite sur site + lien avec les services de la DDT - Relais appui technique CCTOVAL		Soumis à l'EI simplifiée dans le cadre de l'inscription au PDESI - 2 questions à creuser : 1 ZH et 1 zone boisée
juil-19	Coupe de bois - Lieu-dit Bernay à Rillé	NON	OUI - Sollicitation pour avis sur les enjeux locaux - Retour sur l'intérêt potentiel d'une mare en bord de parcelle	Visite de la DDT sur place pour identifier des enjeux potentiels
juil-19	Vidange de la retenue de Pincemaille à Rillé	OUI - CCTOVAL		
Aout 2019	Randonnée enduro/motos cross	NON	OUI - Sollicitation pour avis sur les enjeux locaux -	Dossier très incomplet à réception de la DDT
déc-19	Randonnée cyclo - La ronde des sangliers	OUI - Contact téléphonique après avoir été orienté par la DDT 49		Un échange téléphonique avec le président de l'association pour l'appuyer à la complétude du formulaire ; n'a pas souhaité être accompagné davantage (transmission de cartes, de localisation des enjeux...)

De nombreux projets ont vu le jour sur le territoire au cours de cette année. Tout l'enjeu de ce volet de l'animation du site Natura 2000 est de contribuer à l'intégration de la dynamique Natura 2000 dans la mise

en œuvre de ces projets. En termes d'action, cela conforte à apporter une expertise technique, un soutien relationnel à ces projets et à veiller à la bonne adéquation entre ces projets et le site.

Quelques exemples de projets majeurs sur le territoire en 2019 : campagne de sensibilisation « Agir ensemble pour l'Environnement » ; mise en place d'un plan de gestion sur la retenue de Pincemaille ; réalisation d'une vidange de la retenue de Pincemaille ; restauration de parcelles d'intérêt le long du Changeon et de la Roumer ; projet « Merci le peuplier » ...

De la même façon, il est aujourd'hui primordial de continuer à s'investir et à positionner la vie du site Natura 2000 dans les grandes dynamiques qui animent le territoire : animation du site Changeon-Roumer, animation du SAGE, contrats territoriaux de rivières... Des liens étroits sont tissés avec les acteurs qui pilotent ces travaux avec lesquels il est indispensable de rester connectés.

Aujourd'hui, le site Natura 2000 apparaît bien ancré dans ces dynamiques de territoire et faire figure de repère lorsque l'on évoque les enjeux environnementaux et « biodiversité » locaux : c'est un point positif en nette progression en comparaison à l'année passée.

#### **IV – Communication, sensibilisation :**

*Objectifs 2019 : Poursuivre les dynamiques engagées en 2018 - représentation de Natura 2000 ; communication ; favoriser le contact avec les acteurs locaux ...*

La communication est primordiale pour la vie du site Natura 2000. Alors qu'en 2018, l'accent avait été porté sur la mise en lumière de la nouvelle structure animatrice et la reprise de la dynamique du site ; en 2019, il a surtout été question de communiquer un maximum autour des enjeux du site Natura 2000 et des actions concrètes mises en œuvre.

Pour cela, plusieurs axes ont été développés :

- Représentation de Natura 2000 dans les instances de travail locales : COPIL, commissions environnement, groupes de travail...
- Diffusion dans toutes les communes du territoire et auprès des acteurs locaux du livret de communication du site Natura 2000, élaboré en 2018 ;
- Intervention pédagogiques lors d'évènements locaux : Fête de la Nature de Bourgueil ;
- Présentation grand public de la démarche Natura 2000 lors d'évènements locaux : conférences grand public ; réunions d'information des habitants... ;
- Animation des outils de communication de la CCTOVAL : bulletin communautaire, lettre d'informations, site internet... ;
- Valorisation des actions du site par la presse locale : conférence 'forêts et changement climatiques' ; travaux de restauration à la Céseraie... dans des articles de presse 'La Nouvelle République' ;
- Développement d'outils de communication autour des actions concrètes : animation « avant/après » travaux du contrat Natura 2000 ;

Tous ces éléments et interventions contribuent progressivement à faire connaître et reconnaître le site Natura 2000 et ses actions localement. Tous ces axes sont à poursuivre et développer sur chaque année d'animation. Pour 2019, le bilan apparaît positif et encourageant : les opportunités de communiquer se développent, de nouvelles idées d'outils se mettent en place et de nouvelles personnes sont progressivement touchés par ces différents supports de communication.



Article de presse évoquant la réalisation du contrat Natura 2000 (Nouvelle République, 13/11/19)



Information sur Natura 2000 à la Fête de la Nature de Bourgueil (juin 2019)

### V – Concertation :

Objectifs 2019 : - Organiser un COPIL pour faire le bilan de l'année de reprise d'animation du site ;

- Mener une réflexion sur la reconstitution des groupes de travail clés du site Natura 2000 : cas du groupe « Forêt »
- Conserver un lien étroit avec les acteurs clés de l'animation du site : LPO, CRPF, services de l'Etat, élus...

- COPIL : Un COPIL a été organisé le 17 janvier 2019 permettant notamment de faire le bilan sur l'année d'animation écoulée ainsi que sur les objectifs clés à venir. 45 personnes étaient présentes lors de ce COPIL. Le CR de ce COPIL en annexe permet d'apprécier le détail des éléments présentés et des échanges soulevés.

En quelques points : Ce COPIL fût l'occasion pour les services de l'Etat (DREAL et DDT) de communiquer sur les actualités de l'outil Natura 2000 et de rappeler les motivations locales ayant conduites à la reprise d'animation de la ZPS. Les nouveaux outils de communication ont été présentés ainsi que le projet de contrat à la Céseraie, encore à l'ébauche. Les résultats des inventaires de l'année 2018 ont été mis en avant par les co-animateurs de la LPO. D'autre part, l'importance de développer l'animation forestière du site en lien avec les CRPF avait été très spécifiquement mise en valeur.



COPIL, le 17/01/2019 à Channay-sur-Lathan

- Réunions techniques et groupes de travail :

Comme évoqué précédemment, une réunion technique a été organisée en mars 2019 avec les co-animateurs de la LPO et les techniciens de secteurs afin d'échanger autour du travail de prospections ornithologiques sur le site Natura 2000. Cette réunion a permis d'organiser la mise en œuvre de ce travail et d'optimiser les relations partenariales entre les différentes structures pour favoriser la sélection de zones favorables et l'accès aux parcelles privées.

Cette réunion a finalement permis aux LPO de mieux tisser la programmation de leur travail, bien que les moyens partagés avec les CRPF ne se soient mis en place qu'à retard (ou pas) limitant l'optimisation de ce rapprochement d'intérêt pour cette année de prospection. Ceci permet toutefois de créer progressivement un lien autour de ces questions, particulièrement clés sur notre territoire.

La question de reconstituer le groupe de travail « Forêt » a été plusieurs fois abordée au cours de l'année 2019. Il apparaît clairement que cette piste sera à exploiter très prochainement, mais le manque de « matière » à traiter et concerter sur ces questions cette année ne nous a pas engagé à le faire dès 2019. Les 1ers résultats en lien avec l'animation forestière nouvellement mise en place avec le CRPF devraient rapidement nous orienter sur les besoins à faire remonter et à travailler en groupe de concertation.

## VI – Bilan du temps passé sur les différentes missions :

Missions		Nb jours prévus	Nb jours réalisés	% temps passé*
<b>Suivi général de l'animation et gestion administrative</b>	Animation générale, veille générale sur le site, renforcement appropriation du site	20	18	<b>11,3 %</b>
	Réunions/points intermédiaires coordination avec services de l'Etat et co-animateurs	8	4	2,5 %
	Participation aux réunions régionales réseau Natura 2000	2	2	1,3 %
	Saisie et MAJ : DOCOB, FSD, SIN 2	1	3	1,9 %
	Bilan d'activités et points intermédiaires	5	4,5	2,8 %
	Demandes de subvention et paiement	2	4	2,5 %
	Définition d'indicateurs d'évaluation des actions	3	1	0,6 %
	Formations	8	8	5,0 %
<b>Animations</b>	Animation forestière : comprendre la dynamique du territoire, identifier les secteurs favorables	30	5	<b>11,0 %</b>
	Animation forestière : travail sur les forêts publiques		1,5	
	Animation forestière : développer un travail partenarial avec le CRPF		9,5	
	Animation forestière : continuer à nouer des liens avec les acteurs du monde forestier		1,5	
	Animation agro-environnementale : point sur les besoins locaux + veille de la dynamique	4	0	0 %
	Suivis ornithologiques : gestion administrative	4	1	2,2 %
	Suivis ornithologiques : suivis des missions, des protocoles et des liens avec les partenaires	6	2,5	
<b>Contractualisation</b>	Contrats et chartes Natura 2000 : information des porteurs de projets	15	4	<b>12,2 %</b>
	Contrats et chartes Natura 2000 : accompagnement dans le montage des projets		9,5	
	Contrats Natura 2000 : suivi des travaux		6	
	Appui au EI	10	10,75	<b>6,7 %</b>
	Contribution aux politiques publiques locales + accompagnement des projets locaux	30	29,75	<b>18,6 %</b>
<b>Communication, sensibilisation</b>	Mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de communication	22	6,50	4,1 %
<b>Concertation</b>	Organisation COPIL	3	2	1,9 %
	Organisation de réunions/groupes techniques	7	1	
	Temps CCTOVAL	12	10,50	6,6 %
	Accompagnement projets TOVAL <sup>1</sup>	10	19	11,9 %
<b>TOTAL</b>		<b>178</b>	159,50j <sup>2</sup>	

A noter : <sup>1</sup> Cette ligne concerne l'accompagnement/l'appui des projets liés à la compétence « biodiversité/environnement de CCTOVAL sur le territoire mais non spécifiquement Natura 2000.

<sup>2</sup> Le nombre total de jours travaillés prend en compte l'indisponibilité médicale de l'agent sur une durée de 26 jours au cours de l'année.

\* Ceci correspond à la part du temps accordé à la mission vis-à-vis du temps consommé sur l'animation 2018.

L'animation 2019 du site Natura 2000 du lac de Rillé était programmée sur 201 jours et se décomposait en 5 grands axes de missions :

**- Suivi général de l'animation et gestion administrative du site :**

Suivi du site : *Appropriation du site ; veille sur sa dynamique ; maintien du lien avec les services de l'Etat ; échanges avec le réseau des sites Natura 2000*

Le temps accordé à l'appropriation et la connaissance du site Natura 2000 avait été relativement important en 2018 (1/4 du temps d'animation). Cette année, ce travail s'est complété au fur et à mesure et dans la continuité du travail déjà entrepris, au fil des opportunités tissées par les actions de l'année.

Le temps accordé aux échanges avec les services de l'Etat est stable et indispensable pour la vie du site. Il apparaît ainsi essentiel de maintenir le rythme de travail accordé à ce volet pour les années à venir (environ 10% du temps d'animation).

Suivi administratif et financier : *Points intermédiaires de suivis ; bilans d'activités ; demande de financements et de subventions...*

Plus à l'aise sur les procédures administratives, cette mission a nécessité 8,5 jours cette année.

**Formations :**

Le projet de formation sur l'année 2019 s'est construit vers deux orientations :

- Une formation « Connaissance et fonctionnement des collectivités territoriales » - 5 jours – Juin-juillet 2019 ;

- Une formation « Contrats Natura 2000 : montage et mise en œuvre » - 3 jours – Octobre 2019.

Deux formations très différentes sur l'année mais qui ont permis d'optimiser les connaissances et compétences de l'animatrice sur deux aspects clefs de son métier : sur le fonctionnement de son environnement de travail et sur un outil clé du dispositif Natura 2000. Il serait adapté de pouvoir avoir un crédit de jours de formation aussi confortable pour l'année à venir.

**- Animations :**

- Animation forestière : Le développement de l'animation forestière était l'objectif majeur de cette année 2019. Un temps important y a, de ce fait, été accordé. Un important volume de temps de travail a été engagé dans le développement du travail partenarial avec le CRPF en cette 1<sup>ère</sup> année ; il faudra très certainement investir un temps conséquent en 2020 le temps que ce travail commun trouve son équilibre et se mette en route.

Il faut également ajouter à cela l'amorçage d'un travail sur les questions des forêts en domaine public qui a mobilisé un temps de synthèse indispensable cette année.

L'animation forestière demeurant, dans tous les cas, une priorité sur le site Natura 2000, il est indispensable d'y accorder un volume de temps conséquent chaque année, notamment le temps qu'un rodage et qu'une vision globale sur tout le territoire soient balayés (soit plusieurs années de travail).

Au regard du suivi du temps de travail sur l'année 2019, il apparaît que l'animation forestière représente 11 % du temps de travail dédié. Il apparaît même opportun que ce temps dédié soit augmenté pour 2020 (au moins 30 jours dédiés).

- Animation agro-environnementale :

Les priorités 2019 de l'animation du site Natura 2000 n'ont pas été orientées vers l'animation agro-environnementale. Au final, compte tenu du contexte actuel des PAEC/MAEC et de la faible demande sur le territoire, aucune journée de travail n'a réellement été accordée à cette mission. Les échanges engagés avec le PNR LAT ont permis de s'orienter vers un non-positionnement pour le dépôt d'un PAEC prochainement.

- Suivis ornithologiques :

31 jours ont été octroyés à la LPO Touraine et Anjou afin de réaliser des prospections sur le territoire, destinées à actualiser les connaissances sur la zone Natura 2000 et de cibler les enjeux existants pouvant faire l'objet d'actions Natura 2000. Un effort sensiblement égal sera reconduit en 2020.

Le nombre de jours octroyés a été légèrement augmenté en comparaison à 2018 puisque le suivi du pic cendré (dans le cadre d'un protocole régional) a été ajouté au cahier des charges. Le travail des animateurs de la LPO ayant été bien rodé en 2018, seule une réunion de lancement et des points/échanges réguliers ont été menés par l'animatrice.

Le temps dédié à l'accompagnement de ces suivis ornithologiques a donc pu être mis à profit pour faire le lien avec le travail partenarial avec le CRPF en ce qui concerne la détermination de secteurs favorables de recherche et au développement de contacts auprès de propriétaires ciblés.

Ce temps apparaît nécessaire pour pouvoir faire le lien entre les co-animateurs et développer des opportunités de prospections chez des propriétaires privés. En 2019, l'enveloppe de temps dédiée à cette accompagnement n'a pas été intégralement consommée : les démarches vers des propriétaires privés ont été rares (retard du travail partenarial avec le CRPF) et le travail partenarial avec les équipes de la LPO a trouvé son rythme de conduite plus efficacement cette année.

- Contractualisation :

La majorité du temps dédié à cette action a été investi dans l'accompagnement du projet de contrat Natura 2000 au domaine de la Céseraie : procédures administratives, liens avec les entreprises, échanges avec les propriétaires, suivis des travaux... Au final, le temps investi, notamment pour le suivi des travaux, s'est avéré plus important que ce qui avait été prévu, au regard de l'allongement de la durée de ces mêmes travaux.

Ce plus net investissement de temps sur ce dossier est contrebalancé par le temps moindre accordé au démarchage de propriétaires pour de nouveaux projets de contrats. Au final, près de 20 jours ont été dédiés à l'accompagnement du projet de contrat et à l'information de propriétaires sur le territoire. Cela représente une bonne part du temps d'animation annuel (12,2 %) : des efforts qu'il faut maintenir pour développer de nouvelles opportunités de projets.

Au regard du développement de l'animation forestière, il sera pertinent d'anticiper dès 2020 un volume de temps plus important pour cette mission en fonction des projets qui pourraient en découler dès la programmation 2020. De même, l'intérêt pour les chartes Natura 2000 semble s'accroître sur le territoire, il sera pertinent de mieux anticiper le volume de temps accordé à l'accompagnement de ces projets.

- Intégrer Natura 2000 dans les projets du territoire :

- Evaluation des incidences :

10,75 jours ont été nécessaires à l'animatrice pour répondre aux sollicitations dans le cadre de réalisation d'évaluations d'incidences sur le territoire de la ZPS. Les sollicitations sont plus nombreuses que l'an passé ; les liens d'échanges avec les DDT plus efficaces. Ce temps dédié est primordial pour accompagner les projets locaux vers une meilleure prise en compte des enjeux du site Natura 2000.

- Contribution aux politiques publiques locales et accompagnement des projets locaux :

Cette mission est importante pour créer du lien entre le site Natura 2000 et les institutions/temps forts du territoire. Cette année, ces journées dédiées ont aussi permis d'affirmer le positionnement du site Natura 2000 dans les différentes institutions locales et dans les groupes de travail autour des projets montés.

Cette année le volume temps dédié a été particulièrement important pour cette mission (18,6 %). De nombreux projets ont vu le jour localement, d'où une nécessité d'accompagnement et de contribution majorés par rapport à l'an dernier. Il conviendra toutefois de veiller à rester dans un volume de travail dédié à cette mission raisonnable au regard des autres missions de l'animation pour les années à venir.

- Contribution aux projets de CCTOVAL :

La totalité des jours prévus pour cette mission a été utilisée et a même été dépassée (19 jours pour 10 jours prévus). La prise de compétences de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire sur l'animation du site Natura 2000 se fait en parallèle du développement d'un pôle de compétences « Environnement » au sein de la collectivité. En lien avec ses missions, l'animatrice est donc également sollicitée sur des projets transversaux et complémentaires, qui apportent un « bénéfice » au site Natura via des moyens d'actions différents de ceux prévus par la démarche Natura : plans de gestion du lac de Rillé, chantiers participatifs...

- Communication/sensibilisation :

Les efforts fournis en 2018 ont été poursuivis cette année. Toutefois, l'enveloppe de temps accordée à cet axe de travail a largement été sous-consommée (6,5 jours sur 22). Ceci est étroitement lié au fait qu'en 2018 de gros projets/outils ont été mis en place et 2019 a surtout permis de les exploiter. L'animatrice compte cependant profiter de l'opportunité du développement du pôle de compétences « communication » de la CCTOVAL pour développer de nouvelles idées/projet pour communiquer sur les actions locales. En 2020, 15 jours de travail dédiés à la mission de communication ont été fléchés et viseront à être consommés intégralement.

- Concertation :

COPIL : 3,5 jours ont été alloués pour la préparation, la conduite et la synthèse de ce 1<sup>er</sup> COPIL. Ce temps apparaît correct et indispensable pour proposer un temps de concertation fourni et pertinent chaque année.

Groupes de travail :

Aucun groupe technique/groupe de travail n'a été réuni cette année puisqu'il n'y avait pas suffisamment de matière sur cette année pour envisager de les réunir.

La mission de concertation fait également partie des missions qui ont été sous-consommées en 2019. Les opportunités liées au développement de l'animation forestière en 2020 devraient rééquilibrer cela dès l'an prochain.

L'intégration de Natura 2000 aux projets et dynamiques locales, la mise en place de l'animation forestière et le suivi de la contractualisation ont été les points déterminants du temps d'animation de cette année 2020.

### Conclusion

L'année 2019 a permis de mettre en avant, sur de nombreux aspects, que le travail mené localement commence à porter concrètement ses fruits. Des avancées très concrètes en termes d'animation sur le territoire ont été conduites : travail partenarial avec le CRPF pour l'animation forestière et des projets voient le jour : contrat Natura 2000, charte...

En parallèle, la connaissance et la reconnaissance du site Natura 2000 progressent : intégration nette dans les politiques et projets locaux ; davantage de sollicitations pour des démarches d'accompagnement/des informations...

Les résultats des suivis ornithologiques sont encourageants, notamment en ce qui concerne les suivis des couples de balbuzards pêcheurs ; les efforts de prospection restent à maintenir pour la Cigogne noire.

La fin 2019 marque aussi l'aube de plusieurs changements, avec notamment les élections municipales en mars 2020 ; des modifications sur le territoire qui seront à saisir pour relancer l'intérêt des élus locaux autour des actions menées. Des résultats intéressants seront également à mettre en valeur d'ici à quelques mois.

La communication restant un élément phare de la dynamique d'un site Natura 2000, il conviendra de continuer, en parallèle des avancées sur les divers projets, à transmettre et informer le plus largement possible.